

Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone en Picardie

Point de situation de la saison de chauffe (septembre 2013 - mars 2014)

| Dispositif de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone |

Dans le cadre du système de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO) mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), toute suspicion d'intoxication au CO doit faire l'objet d'un signalement (à l'exception des intoxications survenues lors d'un incendie). Ce dispositif a pour but de prévenir le risque de récurrence, d'évaluer l'incidence de ces intoxications et d'en décrire les circonstances et facteurs de risque afin de concevoir des politiques de prévention adaptées.

En région Picardie, tout signalement d'intoxication au CO, suspectée ou avérée, doit être transmis à la Cellule de réception et d'orientation des signaux (Cros) de l'ARS Picardie. Pour toute intoxication, une enquête médicale est réalisée par l'ARS auprès du service d'urgence ayant accueilli les personnes intoxiquées. En cas d'intoxication domestique accidentelle ou dans un établissement recevant du public (ERP), l'ARS transmet le signalement, selon la commune de survenue de l'intoxication, au service santé environnement des délégations territoriales concernées, ou aux SCHS d'Amiens ou de Saint Quentin. Ils réalisent une enquête environnementale afin de déterminer les circonstances et les sources de l'intoxication et ainsi éviter toute récurrence.

Les données présentées dans ce « point épidémiologique » proviennent des premières informations renseignées dans le formulaire « Alerte » recueillies au moment du signalement de l'intoxication au CO survenue entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 mars 2014.

| Episodes d'intoxication au CO et prise en charge des victimes |

En France Métropolitaine

Depuis le 1^{er} septembre 2013, 1010 signalements d'intoxication au CO ont été déclarés, impliquant 2999 dont 2126 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 474 dirigés vers un service de médecine hyperbare (soit une baisse de 18% par rapport au nombre observé au cours de la saison précédente).

Parmi eux, 25 décès par intoxication accidentelle ont été déclarés au système de surveillance (baisse de 40% par rapport au nombre de décès survenue la saison précédente).

En Région Picardie

Entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 mars 2014, 24 intoxications au monoxyde de carbone ont été signalées (1 dans l'Aisne dans un ERP, 15 dans l'Oise et 8 dans la Somme), impliquant 76 personnes. Parmi les 76 personnes exposées, 56 ont été transférées dans un centre hospitalier et 7 ont été admises dans un service de médecine hyperbare. Deux décès imputables à une intoxication au monoxyde de carbone ont été signalés au système de surveillance au début de la saison de chauffe.

Tableau 1

Répartition départementales des signalements d'intoxication au CO survenues entre le 1^{er} septembre 2013 et le 31 mars 2014 Picardie.

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes exposées	Nb de personnes transportées aux urgences	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
02-Aisne	1	21	21	1	0
60-Oise	15	38	21	3	2
80- Somme	8	17	14	3	0
Picardie	24	76	56	7	2

Tableau 2

Répartition des signalements d'intoxication au CO selon la circonstance de survenue – 1^{er} septembre 2013 au 31 mars 2014- Picardie.

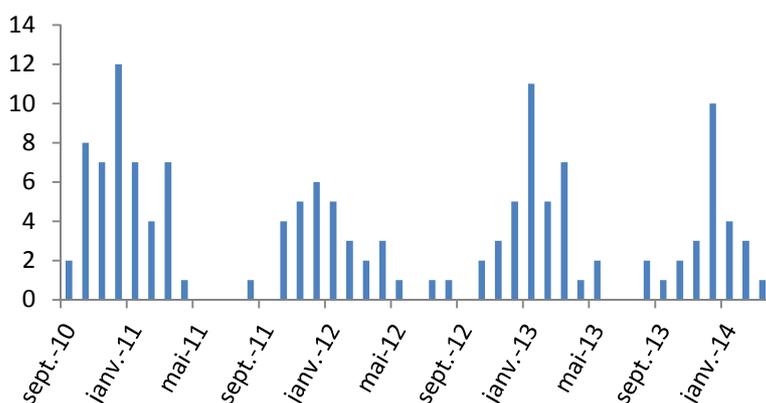
	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Accidentelle				
Habitat	22	54	6	1
ERP*	1	21	1	0
Travail	1	1	0	1
Volontaire	0	0	0	0
Total	24	76	7	2

*Etablissement recevant du public

La majorité des affaires (22 sur 24) sont des intoxications accidentelles domestiques. Parmi les deux affaires n'étant pas des intoxications accidentelles domestiques, une s'est produite sur le lieu de travail par l'utilisation d'un groupe électrogène sur un chantier d'un pavillon en construction et la seconde au sein d'un établissement recevant du public. Il s'agissait d'un lycée agricole dans lequel l'intoxication est survenue suite au dysfonctionnement d'un stérilisateur à jus de pomme relié à une bouteille de gaz propane, qui compte-tenu de températures extérieures, était utilisé en milieu fermé.

Figure 1

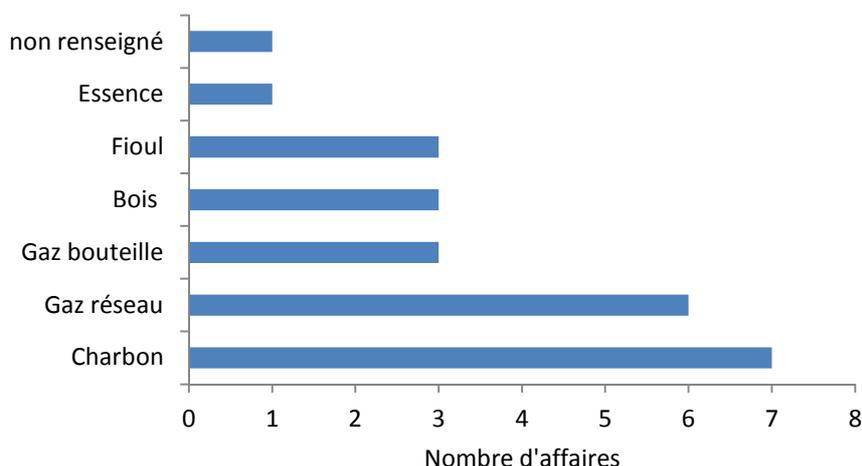
Evolution hebdomadaire du nombre d'affaires d'intoxication au CO signalées au système de surveillance. Septembre 2010 – mars 2014. Picardie.



Le nombre d'affaires d'intoxication survenues entre septembre 2013 et mars 2014 est inférieur au nombre de signalement de la saison 2012-2013 (24 affaires *versus* 33 pour la saison de chauffe 2012-2013). La même tendance est retrouvée au niveau national.

Tableau 3

Nature des combustibles en cause dans les intoxications au CO, saison de chauffe sept. 2013-mars 2014, Picardie



D'après les premières observations recueillies au moment du signalement, le combustible le plus souvent à l'origine d'une intoxication au monoxyde de carbone en Picardie au cours de la dernière saison de chauffe est le charbon (29% des affaires) suivi du gaz réseau (25% des affaires).

| Capacité d'alerte du système |

Tableau 3

Répartition des signalements d'intoxication au CO selon le type de déclarant – 1^{er} sept. 2013 - 31 mars 2014- Picardie.

Déclarants	Nb d'affaires signalées
Sdis	18
Services de médecine hyperbare	2
Autre déclarant	2
Service de médecine d'urgence	1
Sans réponse	1

La majorité des affaires (18/24) a été signalée à l'ARS par les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis). Deux épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été signalés par le service de médecine hyperbare et pour les 2 autres, il s'agissait respectivement du centre antipoison de Lille et du centre antipoison de Paris.

Parmi les 24 épisodes déclarés au système de surveillance entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014, 79 % ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication, 87,5 % dans les trois jours. Les trois dernières affaires ont été signalées à respectivement 6, 16 et 22 jours de l'intoxication ce qui augmente le risque de récurrence de l'intoxication, la personne regagnant son domicile avant que l'enquête environnementale n'ait pu avoir lieu et que les mesures de prévention ou de recommandation de travaux n'aient pu être entreprises.

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance - Aux services santé-environnement de l'ARS Picardie, aux Services Communaux d'Hygiène et de Santé des villes d'Amiens et de St Quentin, ainsi qu'à tous les déclarants (Services départementaux d'incendie et de secours, au Samu, services d'urgences et services d'hospitalisations, centres antipoison, service de médecine hyperbare).

Le point épidémiologique

Quelques chiffres à retenir

(Entre le 1^{er} Septembre 2013 et le 31 mars 2014)

Picardie

Signalements

24

Personnes exposées

76

Dirigées caisson

7

Décès

2

Comité de rédaction

Coordonnateur

Dr Pascal Chaud

Epidémiologistes

Sylvie Haeghebaert
Christophe Heyman
Gabrielle Jones
Magali Lainé
Bakhao Ndiaye
Hélène Prouvost
Caroline Vanbockstaël
Dr Karine Wyndels

Secrétariat

Véronique Allard
Grégory Bargibant

Diffusion

Cire Nord
556, avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

Tél. : 03.62.72.87.44
Fax : 03.20.86.02.38
Mail : ARS-NPDC-CIRE@ars.sante.fr